

Compte-rendu réunion du groupe infirmier en soins palliatifs sur la région PACA

Date de la rencontre : le mardi 30 janvier 2018 au Patio centre Hospitalier de Draguignan

Personnes présentes : Claire BIRAUD/ Virginie MICHEL /Sandrine ABONEM/Véronique HEBERT/Sabrina MORELLE/Carine GANDORFO/Philippe MICHON.

Personnes excusées : Marie-Laure THERON/ Céline PEYRE/Virginie VON OLLESCHIK/Agnès AVINSAC

▪ Virginie MICHEL IDEC du réseau et l'équipe du patio nous accueillent avec une grande convivialité autour de la brioche et de la galette des rois, du café sans oublier boissons fraîches et cidre traditionnel !

- Nous accueillons Véronique HEBERT du centre hospitalier Européen de Marseille qui rejoint le groupe.
- Chaque membre du groupe est appelé à cotiser à l'APSP PACA pour la somme annuelle de 20 euros. La première adhésion doit être validée par deux membres du CA. Pour information Claire et Philippe en font parti.
- Nous évoquons dans un premier temps notre travail sur la fiche Prescription Anticipée Personnalisée et la réalisation du poster puisque retenu pour le prochain congrès de la SFAP. Après discussion Claire et Sabrina réaliseront une maquette qui sera transmise par mail pour avis. Celine pourra poursuivre son travail engagé en les contactant. La maquette sera présentée lors de notre prochaine rencontre et devra être transmise à la SFAP début juin.
- Nous abordons ensuite le dossier d'admission en USP en rappelant les difficultés rencontrés notamment par les EMSP à remplir des dossiers similaires pour différentes USP. Partant d'un travail déjà réalisé à Paris, nous ébauchons une trame qui sera présentée lors de notre prochaine rencontre. Cette trame, après validation par le CA de l'APSP PACA pourrait être diffusée avec une lettre explicative à l'ensemble des USP de Paca. Philippe se charge de réaliser la maquette et la lettre.
- L'éloignement géographique des uns et des autres semblent être une source de difficulté à l'assiduité de nos rencontres. Nous souhaitons réfléchir à une charte d'engagement mais également à organiser des rencontres 3 fois par an (au lieu de 5 actuellement) sur une journée entière. Nous demandons à chaque membre actuel du groupe de se prononcer sur cette idée. Sandrine rappelle nos missions et la volonté de l'ARS de favoriser nos rencontres, et la production de travaux. Nous évoquons la réalisation d'une charte entre l'APSP PACA et nos différents établissements, question qui pourra être présentée lors de conseil d'administration de l'APSP PACA.

- Nous convenons d'élargir le groupe. Ainsi chacun est libre de diffuser les comptes rendu et les objectifs du groupe. Ce groupe s'adressant aux infirmières et infirmiers travaillant en soins palliatifs (USP, EMSP (institution ou domicile), réseaux, HAD, EHPAD ou infirmières libérales). La présence d'IDE, de cadre ou d'IDEC d'Ehpad nous semble importante.

Compte-rendu réunion du groupe infirmier en soins palliatifs sur la région PACA

Date de la rencontre : le 5 avril 2018 à Marseille centre hospitalier universitaire Nord

Personnes présentes : Claire BIRAUD/ Virginie MICHEL /Sandrine ABONEM/ /Sabrina MORELLE/Carine GANDOLFO/Philippe MICHON/ Céline PEYRE/ Virginie VON OLLESCHIK/Agnès AVINSAC/Valérie ODILE/HEMBRILLA Sophie.

Personnes excusées : Marie-Laure THERON/ Véronique HEBERT

- Nous sommes accueillis par Valérie Odile avec café, thé, boisson fraîches et petits gâteaux.

- Nous accueillons HEMBRILLA Sophie prestataire sur Marseille mais surtout très intéressée par le développement des soins palliatifs.
- Nous échangeons sur nos rencontres et le rythme. Nous décidons à l'unanimité le souhait de 3 rencontres annuelles de 10h00 à 17h00.
- Nous évoquons dans un premier temps notre travail sur le dossier d'admission en USP, validé par le conseil d'administration de l'APSP PACA. Une lettre d'accompagnement du nouveau dossier est élaborée et sera adressée à chaque USP pour validation. Nous proposons que le dossier d'admission soit téléchargeable sur le site de l'APSP PACA. La lettre est jointe à ce compte rendu. Claire se charge de rassembler les remarques éventuelles des responsables d'USP.
- Le travail principal de cette rencontre est la poursuite de l'élaboration du poster pour le prochain congrès. Poster qui devra être transmis à la SFAP avant le 10 juin prochain. Valérie, et Claire seront présentes pour présenter ce travail. Claire nous transmet prochainement par mail une nouvelle ébauche pour avis. Elle accueillera Valérie et Céline à la Seyne le 1^{er} juin (à confirmer) au service reprographie pour les dernières retouches avant envoi à la SFAP.

Compte-rendu réunion du groupe infirmier en soins palliatifs sur la région PACA

Date de la rencontre : le 27 septembre 2018 au CH d'Allauch

Personnes présentes : Claire BIRAUD/ Virginie MICHEL /Sandrine ABONEM/Carine GANDOLFO/Philippe MICHON/Virginie VON OLLESCHIK/Agnès AVINSAC/Valérie ODILE/HEMBRILLA Sophie/HEBERT Véronique/MERVAILLE Chantal

Personnes excusées : Marie-Laure THERON/ Emilie DUTHEILLET

Nous sommes accueillis par Agnès AVINSAC avec café, thé, et viennoiseries.

- Nous accueillons MERVAILLE Chantal de l'EMSP d'Hyères
 - Agnès nous fait un retour sur le congrès de la SFAP 2018 à Marseille. Elle évoque la soirée de Gala et des 14 numéros, du sentiment de bienveillance, du poster de notre équipe et des différents ateliers créatifs.
 - Agnès nous informe de l'après midi du 12 octobre 2018 « rencontre autour du soin palliatif » organisé par l'association pour le développement des soins palliatifs dans le Var. cette rencontre aura lieu à l'hôpital Sainte Musse.
 - Agnès nous informe des modifications du C.A. de l'APSP PACA avec entre autre les retraits au niveau infirmier de Claire et Philippe et les arrivées de Michèle Fontana et de Murielle
-
- Nous évoquons dans un premier temps notre travail sur le dossier Prescriptions Anticipées Personnalisées où le poster a été remarqué au dernier congrès. Travail classé 7^{ème} sur plus de 60 posters. Nous décidons de poursuivre le travail d'information auprès des EMSP/USP/Médecins traitants et infirmiers libéraux. Un document sous la forme d'un triptyque sera réalisé avec les différents symptômes et les molécules, ainsi qu'un exemple de prescription tout en rappelant le cadre législatif et le rôle infirmier dans ce domaine. Serait évoqué les modalités d'administration et de prescription.

Nous évoquons la diffusion des comptes rendus et l'aspect législatif. Ce travail pourrait rejoindre la réflexion sur une fiche de liaison. De même l'idée de réalisation d'un livret pour les USP /EMSP et service accueillant des LISP est abordé.

- Nous poursuivons (après un repas bien mérité !) sur le dossier d'admission en USP. Claire n'a pas reçu de remarques remettant en cause le travail réalisé. Nous considérons ce travail comme aboutit. Nous informerons Micheline (secrétaire de l'APSP PACA) afin que le C.A. s'empare des modalités de diffusion , de transmission à toutes les emsp et had de la région Paca, ainsi que sur le site. Bien entendu ce document devra être accompagné d'une lettre explicative du CA ou de sa nouvelle présidente. Une réflexion devra également s'être engagée pour une diffusion ou non sur RORPACA.

- Les échanges se poursuivent sur le rôle et les missions d'un prestataire de service. Sophie nous présentera pour la prochaine rencontre le cadre législatif, et les obligations. Nous nous interrogeons sur les choix fixés par certain ou de la validité de certaines instances demandant un cahier des charges. Il semble exister un grand flou et des pratiques très diverses.

- Nous abordons la Loi CLAYES LEONETTI. Et notamment les difficultés rencontrées dans la transmission des informations aux équipes et aux patients sur la Personne de confiance et les Directives Anticipées. Véronique nous fait part du travail réalisé par une psychologue en master II sur l'hôpital européen. Nous convenons de ré aborder ce sujet en sa présence. L'objectif serait de transmettre un document synthétique répondant à nos attentes de soignants au regard des difficultés rencontrées.

- La journée se termine autour d'interrogations sur le sens des transmissions du savoir. A partir d'une volonté de discuter sur la création s'instaure un débat sur la philosophie des soins palliatifs. En palliatif n'est on pas dans le trop ? Là où le besoin d'expression, de transmission, de création, à travers différentes thématiques tels que l'art sous toutes ses formes, la recherche de bien être, la recherche d'une relation où l'individu est privilégié par rapport au malade.... Qu'est ce qui nous anime en profondeur OU comment trouver le bon équilibre entre une bonne gestion de la Morphine et le toucher détente ? Des interrogations naissent. Pour certain l'aspect « scientifique » semble être minoré ou réduit à quantité négligeable d'où des réactions multiples et variées au sein du groupe. Ces interrogations bien légitimes traduisent la nécessité d'un juste équilibre.